

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1627

Buchbesprechung: La mondialisation, et après... : quel développement au 21e siècle?
[Peter Niggli]
Autor: Robert, Charlotte

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La solidarité au lieu de la compétition

La mondialisation doit profiter davantage aux pays pauvres qu'aux multinationales. Peter Niggli, directeur de la Communauté de travail, l'écrit haut et fort dans un ouvrage qui vient de paraître.

Il n'y a rien de nouveau dans le livre de Peter Niggli, directeur de la Communauté de travail des œuvres d'entraide suisses. L'association n'est en effet pas un institut de recherche, car elle «agit comme un lobby au nom des six grandes œuvres d'entraide (Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas et EPER)... elle s'engage pour la justice à l'échelle mondiale et pour le développement durable. Elle s'efforce d'influencer dans ce sens la politique de la Suisse». Mais ce qu'il faut saluer, c'est le fait de prendre la plume et de dire : y en a marre, tout ce qu'on donne d'une main est repris de l'autre, soit par l'économie, soit par les consommateurs, soit par l'État. En clair, tous les efforts de la coopération au développement sont ruinés par la politique économique extérieure suisse et internationale.

Pour une vie digne

Peter Niggli se bat pour créer de nouvelles règles du jeu en politique économique internationale. Il propose l'institution d'une autorité fiscale internationale qui réglerait les places financières, qui encaisserait la taxe Tobin (prélevée sur l'ensemble des transactions financières internationales) et qui imposerait les multinationales. Dans le domaine commercial, il s'élève contre la libéralisation comme but en soi ; celle-ci devrait permettre aux êtres humains de mener une vie digne. Les pays en développement doivent pouvoir protéger certains

secteurs de leur économie. Les investissements, les marchés publics doivent bénéficier en premier lieu à l'économie domestique. Il faut soutenir l'intégration régionale et le libre échange Nord-Sud dont les partenaires sont de force trop inégale.

La Communauté de travail va s'engager pour plus de démocratie dans les décisions intergouvernementales. Cela signifie que les parlements nationaux devraient avoir plus de compétences en politique étrangère. Les négociations économiques devraient revenir au sein des Nations Unies où chaque pays a une voix. En effet, à la Banque mondiale ou au Fond monétaire international (FMI), les voix dépendent du PNB de chaque pays et à l'OMC, les négocia-

tions ont lieu entre les plus gros exportateurs.

Une péréquation financière internationale

C'est au niveau des stratégies de développement que ce livre est le plus dérangeant. Il préconise d'abandonner le néo-libéralisme, de réexaminer les diverses théories économiques et de réhabiliter les politiques classiques de développement économique. Et il veut introduire une péréquation financière internationale par laquelle tous les pays riches manifesterait leur solidarité avec les pays pauvres.

Peter Niggli veut aussi renfor-

cer le rôle de l'État en tant que pourvoyeur de services, agent du développement et acteur économique. Cependant, l'argent de l'aide ne doit pas aller aux gouvernements mais aux œuvres d'entraide. Toutefois le livre ignore ce paradoxe.

L'environnement n'est pas oublié, mais c'est un livre essentiellement économique et politique et, pour les œuvres d'entraide, c'est *business as usual*. Peter Niggli n'a pas remis en question la profonde destructuration qu'opère la seule présence étrangère dans le Tiers-Monde et le peu de responsabilité qui est laissée aux acteurs locaux. *cr*

Peter Niggli, *La mondialisation, et après ... Quel développement au 21e siècle ?* Édité par la Communauté de travail, 2004.

Compagnie vaudoise d'électricité: la grande braderie

Les communes vaudoises semblent avoir trouvé dans les actions de la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) une sorte de poule aux œufs d'or : la cotation élevée de celles-ci a encouragé plusieurs d'entre elles, de toutes tailles (de Riex, 290 habitants, à Morges, 14000), à s'en séparer, au moins en partie, pour remplir leurs caisses.

Cette vente intervient sur un marché électrique des plus instables. En effet, les compagnies d'électricité sont dans l'incertitude quant à l'évolution à court terme. Un projet de «régulation» nationale vient d'être présenté par le Conseil fédéral, mais il a été aussitôt contesté tant par les opposants de la LME, qui n'y voient pas de garanties suffisantes, que par les partisans d'un libéralisme pur et dur (dont *economiesuisse*), qui pensent que la libéralisation envisagée ne va pas assez loin. A cela s'ajoute la multiplication des actes législatifs protégeant les monopoles cantonaux d'une libéralisation sauvage par le biais de la loi sur les cartels.

Pour enrayer cette braderie, le canton, qui a tancé les communes qui vendent, ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur la place et le rôle des grandes entreprises telles que la CVE.

jcs